

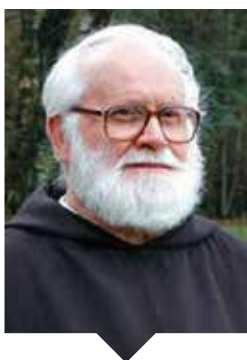
Un danger pour la démocratie

COUPS D'ÉTAT

« CONSTITUTIONNELS »

Armand VEILLEUX

Moine de l'abbaye de Scourmont (Chimay)



Le renversement de Dilma Rousseff et l'incarcération de Lula au Brésil font partie d'une campagne de reconquête de la droite latino-américaine.

L'incarcération de Luiz Inacio Lula Da Silva le 7 avril 2018, quelques mois avant les élections présidentielles dont il était le candidat largement favori, est un drame pour le Brésil. Elle s'inscrit dans un plan beaucoup plus large de reconquête de la droite latino-américaine. En 1964, un coup d'État faisait basculer le Brésil dans plus d'un demi-siècle de dictature militaire. D'autres pays du sous-continent, comme la Bolivie et l'Argentine, allaient connaître le même sort. Ailleurs furent installés des gouvernements d'orientation néolibérale corrompus : Menem en Argentine, Fujimori au Pérou, Andrés Pérez au Venezuela et Sánchez de Losada en Bolivie.

Soudain, dans les années 1980-1990, un vent nouveau souffle sur l'Amérique latine, et les électeurs choisissent des chefs d'État issus du peuple et identifiés aux mouvements sociaux progressistes. C'est la panique dans les élites traditionnelles.

VERNIS DE CONSTITUTIONNALITÉ

Le recours aux coups d'État militaires étant devenu de moins en moins acceptable, il fallait trouver une formule de coup d'État *light*, qu'on appellera pudiquement « constitutionnel ». Il suffit d'opérer en quelques heures un renversement de gouvernement, donnant à l'opération un vernis de constitutionnalité avec la complicité des parlementaires, de la justice, des multinationales et, parfois, de l'Église.

Le laboratoire de ce type de coup fut, en juin 2009, le renversement du président Manuel Zelaya du Honduras, après un procès d'*impeachment* hâtif au cours duquel la défense disposa de seulement deux heures. Le procédé ayant bien fonctionné, on l'utilisa

le 23 juin 2012 pour déposer le président Fernando Lugo du Paraguay, après un procès d'*impeachment* qui dura à peine trente heures, sur des accusations dénuées de preuves. Le Brésil ne pouvait manquer d'être la cible du bloc conservateur qui, depuis près de dix ans, à travers l'Amérique latine, avec la complicité de gouvernements étrangers et des militaires, utilise la guerre juridique comme stratégie pour délégitimer les forces progressistes lorsqu'il ne peut gagner le pouvoir par les urnes.

NOUVELLE APPROCHE GÉOPOLITIQUE

En 2006, Lula, simple ouvrier métallurgiste sans études supérieures, se faisait élire président d'un pays de cent millions d'habitants. Réélu quatre ans plus tard, il quittait le pouvoir à la fin de son deuxième mandat avec 87% d'approbation populaire. Outre que les élites traditionnelles ne pouvaient pardonner à un simple ouvrier d'avoir pris le pouvoir, ce sont surtout les politiques mises en œuvre par le Parti des Travailleurs durant ses deux mandats et ceux de celle qui lui a succédé, Dilma Rousseff, qui inquiétèrent la droite. Le Brésil avait alors développé une stratégie géopolitique alternative, rompant avec le système unipolaire. Il avait réussi des articulations économiques au sein des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud), du Mercosur (Marché commun du Sud) et de l'UNASUR (l'Union des nations sud-américaines). Cela suscita une énorme opposition des centres de pouvoir de l'Occident.

Il fallait donc éliminer le Parti des Travailleurs. On commença par l'*impeachment* de Dilma Rousseff. Ce fut un assassinat politique avec une mascarade de légalité. Comme Lula aspirait à un troisième mandat, que lui permettait la constitution, il fallait le lui rendre impossible. Le juge Sérgio Moro se prêta à la tâche, le condamnant pour la possession illégale présumée d'un triplex. Le procureur de la justice brésilienne reconnut lui-même qu'il n'y avait aucune preuve, mais simplement des indices qu'il jugeait convaincants, obtenus par délation d'un criminel notoire. Ce qui est grave, dans cette triste histoire, n'est pas le cas de Lula lui-même. Il est au-dessus de la mêlée. C'est la mise en danger de la démocratie, non seulement au Brésil, mais dans toute l'Amérique latine. Et même dans le reste de l'Occident. ■